

RÉÉDUCATION DU MEMBRE SUPÉRIEUR PLEGIQUE PAR LA THÉRAPIE INDUITE PAR LA CONTRAINTE (TIC)

RÉF. NT18

Cette formation permet de mettre en place la rééducation du membre supérieur plégique par thérapie induite par la contrainte (TIC) qui favorise le transfert des acquis moteurs sur les activités quotidiennes du patient par des techniques comportementales et interprofessionnelles. La formation permet de créer un protocole adapté aux conditions d'accueil de chaque structure.

	Ergothérapeutes	Inter/intra
	Dates et inscriptions sur www.anfemigal.fr	Minimum 6 - Maximum 12
	32 heures : 2 parties de 2 jours	Tarif adhérent : 1 300 €
	ANFE, Paris 13	Tarif non-adhérent : 1 380 €

PRÉ-REQUIS

Être diplômé en ergothérapie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les limites et les contraintes de la mise en place d'une session de TIC
- Identifier les mécanismes fondamentaux de la TIC
- Appliquer la mise sous contrainte
- Analyser les conditions de mise en œuvre d'un programme de TIC au sein de son établissement
- Synthétiser les données systémiques pour construire un canevas adapté à son établissement (protocole de TIC)
- Évaluer sa pratique au regard des cadres référentiels définis et des organisations.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques. Vidéos.
- Témoignages. Questionnaires.
- Ateliers de groupe.
- Aides techniques.
- Références bibliographiques et support pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par des questionnaires informatisés avant et après la formation.
- Travail intersession : étude de cas cliniques.
- Évaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

CONTENU

1ère partie

- Aspects neurophysiologiques
- Littérature scientifique
- Présentation de la mise sous contrainte
- Ateliers de mise en place des contentions du membre supérieur
- Mise en situation sous contrainte
- Outils d'évaluations
- Critères d'inclusion
- Présentation du surentraînement et de la méthode du « shaping* »
- Réflexion en groupe sur la mise en place d'un protocole

2ème partie

- Restitution de l'expérimentation et présentation des études de cas
- Outils d'aide au transfert des acquis
- Limites et modalités d'application de la TIC et notion de pénibilité du protocole
- Domaines d'application de la TIC.

FORMATRICES

Sylvie HIDALGO, Ergothérapeute.

Magali MARTIN, Ergothérapeute.



Délai d'accès, accessibilité :



Informations pratiques : Prévoir des lectures préalables. Le temps de formation inclut le déjeuner sous contrainte.